



Paris, le 20 mars 2018

Madame la Présidente,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur la situation des professionnelles de santé exerçant en libéral qui ne bénéficient pas des mêmes avantages que les femmes médecins exerçant en libéral pendant leurs congés maternité.

DESEYNE

CHANTAL

*SENATEUR D'EURE-  
ET-LOIR*

A la suite de votre courrier, j'ai interrogé Mme Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé par le biais d'une question écrite. Vous voudrez bien prendre connaissance de cette question avec la copie ci-jointe.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée de la réponse de la ministre.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

Chantal DESEYNE

Madame Elisabeth MAYLIE  
Présidente de l'Organisation nationale  
des syndicats d'infirmiers libéraux  
4 rue Alaric II  
31000 TOULOUSE

15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06 - TELEPHONE : 01 42 34 25 24

MAIL : C.DESEYNE@SENAT.FR

**Sujet :** Validation de votre question

**De :** "questions-ges@senat.fr" <questions-ges@senat.fr>

**Date :** 21/03/2018 15:04

**Pour :** "c.deseyne@senat.fr" <c.deseyne@senat.fr>

Logo :  
Bienvenue au  
Sénat

 alerte\_mail (1K)

## Validation d'une question

La question écrite que vous avez déposée a été validée par la division des questions.

### Congés maternité des professionnelles de santé

Question n° 04038 adressée à Mme la ministre des solidarités et de la santé  
À publier le : 29/03/2018

Texte de la question : Mme Chantal Deseyne appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les inégalités entre les femmes médecins libérales qui bénéficient d'une aide forfaitaire mensuelle pendant leurs congés maternité et les femmes issues des autres professions de santé exerçant en libéral auxquelles le Gouvernement vient de refuser d'accorder cette aide financière pendant leurs congés maternité. Les infirmières, les kinésithérapeutes, les sages-femmes et les orthophonistes se retrouvent aujourd'hui exclues du dispositif et ne comprennent pas cette différence de traitement. Au regard de l'évolution de notre société, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend faire bénéficier toutes les professionnelles de santé des mêmes avantages en matière de congés maternité.